

## Choix matières M1 Droit des affaires !

Par **marielg11**, le **31/08/2018** à **18:46**

Bonjour à tous !

J'ai besoin de votre aide par rapport au choix des matières. Intégrant un M1 Droit des affaires, je souhaite me diriger vers le droit du sport ou bien vers le notariat (c'est encore un peu flou pour moi vous m'en excuserez), et je ne sais pas quelles sont les matières les plus en adéquation avec mon possible projet.

Choix de matières à TD, le Droit spécial des sociétés est imposé, il reste une matière au choix à TD entre :

- Contrats civils et commerciaux approfondis
- Droit bancaire et boursier
- Droit de la concurrence

Il faut ensuite choisir 2 autres matières, et j'hésite entre :

- Comptabilité des sociétés
- Droit de la consommation
- Droit de la distribution
- Droit social des affaires
- Droit international privé

Votre aide me serait précieuse, je suis un peu perdu toutes les matières semblent vraiment intéressantes, mais il faut bien faire un choix !

Merci d'avance à ceux qui prendront le temps de me lire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2018** à **11:53**

Bonjour

Alors je vous conseille Contrats civils et commerciaux approfondis en TD.

Pour les deux autres matières. Je ne sais pas trop quoi vous conseiller.

Je peux juste dire qu'un duo consommation/ distribution serait un bon parallèle au cours de Contrats civils et commerciaux.

Par **marielg11**, le **02/09/2018** à **12:03**

Merci beaucoup Isidore ! Je vais de ce pas suivre vos conseils !

Par **MorganM**, le **03/09/2018** à **10:24**

Bonjour,

Ce sont les matières de la faculté de Nantes il me semble? Quoiqu'il en soit, faites attention au niveau de la matière "contrats civils et commerciaux". Ce n'est ni plus ni moins que des contrats spéciaux et qui sont souvent déjà vus en L3, cela peut donc être redondant de la prendre en TD.

Si vous ne l'avez pas vu, il est effectivement très intéressant de la prendre surtout compte-tenu de votre projet. La matière de droit bancaire et financier est également très intéressante à prendre en TD, mais pour un étudiant ayant des projets de poursuite en droit des affaires.

Pour les autres, la comptabilité des sociétés est indispensable si vous souhaitez continuer en droit des affaires. Sinon, je rejoins en tout point l'avis d'Isidore Beautrelet de choisir distribution et consommation.

Prenez garde simplement à être certain de ne pas vouloir continuer en M2 droit des affaires car dans ce cas, si vous n'optez pas pour les bonnes matières, votre candidature sera fortement susceptible d'être refusée.

Par **marielg11**, le **04/09/2018** à **10:59**

Bonjour,

Effectivement c'est bien la plaquette de Nantes !

N'ayant pas fait de contrat spéciaux en Licence, il serait intéressant de prendre contrats civils et commerciaux dans ce cas ! Ne pas faire droit bancaire et bousier en TD pourrait-il vraiment m'empêcher de rentrer en M2 Droit des affaires ?

J'ai cru entendre que la comptabilité des sociétés était en effet indispensable... Mais faut-il avoir un bon niveau en mathématique pour espérer avoir la moyenne ?

Justement je ne suis pas certaine de mon choix ce qui rend le choix des matières d'autant plus difficile...

Par **MorganM**, le **04/09/2018** à **12:14**

Bonjour,

Ne pas faire du droit bancaire en TD ne vous empêchera pas d'être prise en M2. C'est à voir de choisir entre les deux matières sachant que contrats spéciaux vous permettra d'étudier en détails les contrats de vente, mandat, dépôt, ... bref tous les contrats courants. Le droit bancaire et boursier est beaucoup plus pour un profil affairiste (cession Dailly, instruments de paiement, lettre de change, garanties du banquier) et le travail à fournir est assez important.

En revanche la comptabilité est indispensable pour poursuivre en M2 à Nantes de même que la fiscalité en TD au S2. D'ailleurs, en fiscalité (même sans TD) vous étudierez un peu de comptabilité donc c'est plus facile quand on a déjà eu les bases.

Les calculs en comptabilité sont résiduels ou très simples, il n'y a pas besoin d'avoir de grandes compétences en math car ça reste assez basique. En revanche, la matière est particulière (une logique particulière à acquérir) et cela ne ressemble en rien à du droit. Personnellement, j'ai eu un peu de mal au début mais avec les exercices, on finit par l'ingurgiter.

Pour ma part, je pense que le plus judicieux pour vous serait de prendre compta à la place de distribution (une matière qui ne vous apportera pas grand chose je pense, alors que la compta est toujours appréciée dans les master d'affaires) sauf bien sûr si vous pensez ne pas pouvoir supporter cette matière (allez lire des livres pour voir à quoi ça ressemble).

Par **marielg11**, le **07/09/2018** à **21:03**

Bonsoir,

En effet, le droit bancaire est boursier paraît être aussi une bonne option à TD... Cependant pensez-vous que n'ayant pas fait de contrat spéciaux auparavant (les seules bases dans cette matière étant le cours de droit des contrats de L2), je puisse avoir d'importantes lacunes dans cette matière ? Cela m'apparaît un peu risqué mais tellement indispensable en même temps...

Oui la responsable du M2 vous rejoins, elle a bien précisé que la comptabilité et la fiscalité en TD étaient quasiment indispensables pour pouvoir espérer accéder en M2 !

Je pense aussi qu'en s'y mettant vraiment la comptabilité reste possible au vu des premiers cours...

Je vais donc suivre vos conseils ! Merci encore de m'avoir autant éclairé !

Par **Ezoah**, le **07/09/2018** à **21:15**

Bonsoir,

Personnellement mon cours de contrats civils et commerciaux en M1 était beaucoup plus spécialisé que celui de L2 et axé sur les contrats portant sur le fonds de commerce.

Tous les cours cités sont passionnants, il faut choisir en fonction de vos goûts. Par contre, je m'étonne que vous n'ayez pas de droit fiscal des affaires. Dans ma fac c'était une matière aussi fondamentale que le droit des sociétés, et conseillé de la prendre en TD en doublon avec les sociétés...

Par **MorganM**, le **08/09/2018** à **07:55**

En fait il y a fiscalité des entreprises au S2 (mais c'est relativement juste de tudier toute la fiscalité directe et indirecte en un semestre).

Je pense qu'il est judicieux de prendre contrats civils et commerciaux si vous n'avez pas eu cette matière avant. Donc vous ne partez pas avec des lacunes mais juste une nouvelle matière à apprendre comme les autres